

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) porte à la connaissance du public qu'il a visé en date du 10 décembre 2007 une note d'information relative à l'introduction en bourse, par cession de 30 % du capital, de la société Microdata S.A, opérant dans le domaine des solutions à base d'équipements informatiques et réseaux, de logiciels et services associés.

Les actions de Microdata S.A seront cotées au 2^{ème} compartiment de la Bourse de Casablanca. L'admission des actions aux négociations s'effectuera par la procédure d'Offre à Prix Ferme.

Les principales caractéristiques de l'opération sont les suivantes :

- Nombre de titres offerts : 126 000 actions
- Prix de cession : 960 DH
- Montant de l'opération : 120 960 000 DH
- Période de souscription : du 17 au 26 décembre 2007 inclus. (Clôture anticipée éventuelle à partir du 18 décembre 2007 au soir) ;
- Syndicat de placement : ATTIJARI INTERMEDIATION, ATTIJARIWAFABANK, BMCI et BMCI BOURSE.

Un extrait de la note d'information sera incessamment publié dans un journal d'annonces légales.

La note d'information visée par le CDVM doit être :

- Remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui en fait la demande ;
- Tenue à la disposition du public, à tout moment, au siège de Microdata SA : 1, rue Amina Bent Ouhab, Casablanca, Tel : (212) 22 94 85 90 ;
- Disponible auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- Tenue à la disposition du public au siège de la Bourse des Valeurs.

Par ailleurs, elle sera disponible sur le site du CDVM: www.cdvm.gov.ma

Contact CDVM :

Tél : 037 68 89 22

E-Mail : operations_financieres@cdvm.gov.ma

CP/EM/047/2007

L'autorité qui veille sur votre épargne

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières